

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	25 (1937)
Heft:	493
Artikel:	La Conférence de Zurich de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes : (27 et 28 février 1937)
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262581

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toute confusion, quant au suffrage féminin, qui ne relève que du Grand Conseil d'abord, du corps électoral... masculin ensuite). C'est ainsi que nous n'aurions garde d'oublier que le chef actuel de notre gouvernement, M. Adrien Lachenal, s'est toujours déclaré féministe, et a à son actif plusieurs discours logiques et incisifs en notre faveur, et que M. Balmer, chef du Département de Justice et Police, est l'un des trois seuls députés de droite qui eurent le courage, lors de la nefaste séance du Grand Conseil de juin 1932, de voter le projet Albaret sur le suffrage féminin. Ce sont là des états de service auxquels, n'étant pas ingrates, nous savons nous reporter.

Mais le premier critère sur lequel baser pratiquement notre appréciation féministe sur notre Exécutif, c'est le renouvellement des Commissions administratives qui nous le fournit. Depuis plus de vingt ans en effet, notre tactique a toujours consisté à travailler à faire entrer dans ces organismes officiels, chargés de tâches dont plusieurs sont d'un intérêt direct pour nous, des femmes qualifiées qui, d'une part, font ainsi leur expérience de la chose publique, et de l'autre habituent leurs collègues masculins à apprécier la collaboration féminine au service de tous. Même à en croire certaines de nos amies, c'est sur ce point-là essentiellement que nous ferions bien de concentrer notre activité suffragiste, la revendication du droit de vote ne devant se manifester qu'en second lieu.

Malheureusement, les récentes nominations faites par le nouveau Conseil d'Etat ne peuvent que nous confirmer dans notre opinion qu'à suivre ce conseil, nous nous bornerions à tourner dans un cercle comme une souris en cage après sa queue. En effet, de la liste commune que trois de nos organisations féminines genevoises lui avaient présentée (Suffrage, Union des Femmes et Femmes universitaires), le Conseil d'Etat n'a retenu que quelques noms. Le Grand Conseil, lui, bien davantage divisé par les luttes de partis, et auquel nous héritons toujours de ce fait à confier le sort de nos candidatess, s'est montré plus généreux, puisqu'il a non seulement réélu Mme Bondallaz, membre du Comité de l'Association pour le Suffrage, à la Commission de Protection des Mineurs, mais que, encore, il l'a également élue à la Commission de l'Asile de Loex, Mme Gallay-Laplanche, qui y avait été nommée précédemment par le Conseil d'Etat. Nous ne nous illusionnons pas d'ailleurs sur le rôle que la politique et l'équilibre des partis ont joué là comme ailleurs... Mais pour ces deux Commissions, et sous réserve faite des nominations à la Commission de protection des Mineurs par le Conseil d'Etat de Mme Guibert et de Mme Barbier, qui sont encore en suspens au moment où ces lignes sont écrites, la situation féministe reste la même que précédemment — si l'on peut appeler situation féministe la proportion d'une femme pour sept hommes?

A la Commission de l'Asile des Convalescents, nous trouvons également une femme sur six membres, Mme Céline Pélissier, infirmière-chef du Bon Secours, ayant été nommée en remplacement de Mme Andrée Bordan, qui y a siégé de 1933 à 1936. Mais alors, impossibilité toujours de faire entrer

une femme à la Commission de l'Asile des aliénés (Bel-Air), qui, depuis le départ de Mme le Dr. Schaezel constitue une chasse gardée masculine, et cela, malgré la candidature excellente en tous points de Mme le Dr. Keller, spécialiste des maladies nerveuses. Et bien pire encore, recul à la Commission de l'Hôpital et de la Maternité, l'une de nos plus importantes Commissions administratives, vers laquelle ont convergé tous nos efforts depuis bien des années, et où, depuis 1925, soit donc douze ans, a toujours siégé une femme (et de 1933 à 1936 même deux) Mme le Dr. Maystre, puis à la retraite de cette dernière, Mme le Dr. Cécile Bertrand. Celle-ci a donné largement son temps et sa peine aux travaux, fort difficiles durant cette dernière période de cette Commission, et le personnel infirmier féminin notamment a toujours trouvé en elle un défenseur ardent: est-ce pour cela qu'elle vient d'être froidement rayée, et que 10 hommes seuls s'occupent maintenant de ces deux grands établissements hospitaliers, qui comptent pour le moins autant de femmes que d'hommes dans leur personnel et bien plus, et par définition, parmi leurs malades!...

C'est donc avec un profond regret que nous enregistrons ce recul si marqué, mais qui, au fait ne doit pas nous étonner trop dans l'état permanent de notre infériorité politique. « Ce sont des Commissions politiquement constituées... » nous a-t-on dit aimablement pour expliquer cet insuccès. Nous nous en doutions. Mais alors comment y faire entrer des femmes, en dépit de leurs capacités, de leur expérience et de leur bonne volonté, puisque — jusque à quand? — elles ne sont que des pions négligeables sur l'échiquier où jouent seuls nos concitoyens?...

E. Gd.

Comment doit être aménagée une école?

Je ne me doutais pas que la construction et la disposition des bâtiments d'école fussent soumises à des règlements précis. Mais l'importance en est capitale et a été trop longtemps négligée. Actuellement, la plupart des pays ont établi des prescriptions générales, laissant aux architectes le soin des détails.

La plus grande importance est naturellement attachée à l'hygiène; mais il est réjouissant de voir que le côté esthétique est aussi sérieusement examiné. On a vu trop longtemps des écoles sombres et sales, aux murs rébarbatifs, aux vitres dépolies, aux plafonds bas et enfumés; trop d'écoliers ont courbé leur dos sur des pupitres étroits et tristes; on a enfin compris que l'école est un élément de la vie de l'enfant, puisqu'il y passe une grande partie de son temps, et qu'il doit y trouver les meilleures conditions physiques et morales. On a réglé rationnellement l'éclairage, la ventilation, la température...

Le lieu d'emplacement de l'édifice scolaire doit être choisi avec soin; les classes ne doivent pas s'ouvrir sur une rue, et — prescription touchante de certains pays — il faut que les élèves placés dans le coin le plus reculé de la classe puissent voir un coin assez large du ciel!

¹ La législation régissant les constructions scolaires. (Bureau international d'Education, 44, rue des Maréchaux, Genève.)

Cette missionnaire suédoise habitait le Sinkiang depuis trente ans et, lors de la dernière guerre civile, elle était restée seule à Koutcha, où elle vivait depuis treize ans et les guerriers pillaards avaient toujours respecté son bien. Un jour, un officier ayant voulu lui prendre son cheval, elle l'avait giflé de si magistrale façon qu'il était parti tout ébroulé. Et lorsque les Doungans voulaient payer ses médicaments avec leurs billets dépréciés, elle refusait; leur montrant des murs tapissés de journaux, elle disait: Merci, j'ai déjà du papier et mieux illustré que le vôtre, je veux de l'argent capable d'acheter du pain!»

Miss Engdall fatiguée et âgée devait quelques temps plus tard, retourner en Suède pour y finir ses jours; mais son cœur affaibli ne supporta pas la montée à 4.200 mètres que comportait le voyage de retour et elle mourut en route.

Par des vallées montagneuses pleines de silencie, de bon air, de gentianes et d'edelweiss, parmi des roches noires, des lacs glaciaires, des névés et des moraines désolées, les voyageurs gagnent Sringagar, la capitale du Cachemire et, en Inde, se sentent en pays civilisé. A 3000 mètres d'altitude, voici un bureau de poste et le premier poteau télégraphique; les chevaux d'Ella Maillart et de Fleming tombent dans un torrent et, une fois de plus, les voyageurs séchent leurs appareils photographiques et leurs précieuses notes. L'autova les emmener et Ella en abandonnant la vie sauvage distribue ses plus chères possessions durant sa longue randonnée: sa confortable selle chinoise, sa marmite et son sac de couchage en peau de mouton, tout racorni à force d'avoir été immergé. Par terre, par mer et par air, notre Suisse regagne Paris



La Conférence de Zurich de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

(27 et 28 février 1937)

Nous sommes heureuses de pouvoir dire à nos lecteurs que les préparatifs pour cette Conférence avancent de façon réjouissante, grâce à la collaboration bien établie entre Miss Heneker, l'organisatrice déléguée à Zurich par l'Alliance, et plusieurs de nos féministes de cette ville, qui lui apportent un appui précieux.

Pour répondre aux demandes de renseignements qui nous parviennent de plusieurs côtés, nous donnons ci-après toute une série d'informations pratiques:

Participation à la Conférence: Celle-ci étant une Conférence d'études, est ouverte à chacun et à chacune de ceux que les questions traitées intéressent. Il n'est donc aucunement question de représentation accréditée de délégations, de limitation de chiffres des participantes, etc., etc.

Durée de la Conférence: Samedi 27 et dimanche 28 février. Les séances du 25 février et des 1^{er} et 2 mars sont réservées aux travaux du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale, et la journée du 26 février à la Conférence des Présidentes des Sociétés nationales affiliées à l'Alliance Internationale.

La Conférence proprement dite comprend les deux sessions du samedi matin et après midi, consacrées la première à la question de la paix, la seconde à celle du suffrage, la session du dimanche matin, consacrée à la question du travail féminin, plus une courte session le dimanche après-midi pour adopter les résolutions préparées dans les sessions précédentes.

Meetings publics: Deux meetings publics sont annoncés, l'un pour le vendredi soir 26 février, destiné à la jeunesse, l'autre pour le samedi soir 27 février, auquel prendront notamment la parole Mrs. Corbett Ashby, présidente internationale, M. F. Mauret, directeur adjoint du B. I. T., Mme Brunschwig, sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale, et d'autres personnalités encore.

Repas en commun: Deux déjeuners avec discours officiels, auxquels chacune peut participer en payant sa part, sont annoncés l'un pour le samedi 27 février, à midi 30, organisé par la Commission de la Paix de l'Alliance Internationale, l'autre pour le dimanche 28 février, à la même heure, auquel l'Alliance Internationale invite des personnalités masculines suisses. Les discours porteront sur la façon dont les électrices peuvent venir en aide à la cause du suffrage féminin en Suisse.

Inscriptions à la Conférence: Le prix d'entrée pour toute la durée de celle-ci a été fixé à 3 fr. 30 (droit des pauvres compris). Pour une seule session: 1 fr. 10. (Le prix des déjeuners se paie naturellement à part.) Le paiement se

L'éclairage, très important dans une salle d'étude, a été partout sérieusement examiné, et la préférence a été donnée aux fenêtres placées à la gauche des élèves, seul moyen d'émpêcher des ombres se former sur les cahiers. Si l'éclairage artificiel est nécessaire, il sera de préférence indirect. Il est inutile d'insister sur le caractère essentiel de ces prescriptions, que l'on a négligées avec une inconscience étonnante dans les siècles précédents. Le problème de l'aération, tout aussi important, a été résolu au moyen de salles suffisamment spacieuses, munies de fenêtres aux dimensions spécifiques et de vasistas. Les mêmes considérations hygiéniques exigent des murs et des planchers lavables.

et elle pense: « Soudain, je comprends quelque chose: que Paris n'est rien, ni la France, ni l'Europe, ni les blancs même. Il n'y a qu'une seule chose qui existe, envers et contre tous les séparatismes, il n'y a qu'un engrenage magnifique qui s'appelle le monde. »

En lisant les pages écrites de si alerte façon par Ella Maillart, le lecteur sait que quelque chose a été brisé en Chine depuis la Révolution. La continuité de l'Empire qui rattachait au présent le passé immémorial, n'est plus. Les provinces sont sous la patte de généraux-politiciens qui ne font rien pour améliorer la détresse des paysans. Ceux-ci ne connaissent plus un moment de paix, et, poussés par le désespoir, attendent du communisme russe l'amélioration de leur sort. Il y aura encore des heures troubles dans l'histoire de la Chine, mais elle vit dans une autre durée que l'Occident et le temps travaille pour elle.

JEANNE VUILLIOMENET.

fera, soit au début de la Conférence, le 27, soit déjà le 26.

Prière instant de bien vouloir s'annoncer à l'avance par écrit à Miss D. Heneker, Hôtel Eden au Lac, Utioquai, 45, Zurich.

Locaux: Toute la Conférence, sauf les meetings publics, se tiendra soit à l'Hôtel Eden au Lac, Utioquai, 45, soit à l'Hôtel Bellerive, situé exactement à côté et placé sous la même direction. Les repas seront pris à l'Hôtel Eden seulement.

Hôtels recommandés:

Hôtel EDEN: Chambre sur le quai et petit déjeuner par jour 8 fr. — Chambre sur rue et petit déjeuner 6 fr. — Repas par personne (à condition d'un minimum de 20 personnes) 3 fr. — Lunch du dimanche 4 fr. —

PENSION BEAU-SITE, Dufourstrasse, 40 (à quelques minutes de l'Eden): Chambre et petit déjeuner à partir de 5 fr. 50

PENSION CECIL, Dufourstrasse, 31: Pension complète par jour et par personne 8 fr. —

HÔTEL TOURING (centre de la ville): Chambre, eau courante, chauffage, petit déjeuner et service 8 fr. 35

HÔTEL URBAN (garni), Stadelhoferstr.: id. id. 8 fr. 35

HÔTEL ST. PETER (centre) id. id. 8 fr. 20

AUGUSTINERHOF (cent.) id. id. 5 fr. 50 et 6 fr. 50

HÔTEL DES TROIS ROIS (près de la gare de l'Enge) 5 fr. 50

MAISON DES AMIES DE LA JEUNE FILLE, Stauffacherplatz (Zurich IV), recommandée 4 fr. 40

Prière de retenir sa chambre en s'adressant directement aux hôtels.

En outre les suffragistes zurichoises offrent aimablement l'hospitalité à celles de leurs voisines qui ne voudraient pas aller à l'hôtel. S'adresser pour cela à Mme Clara Stockmeyer, présidente de l'Union suffragiste de Zurich, Rotellstrasse, 69, Zurich VI.

Quant aux repas, la patrie des admirables restaurants antialcooliques féminins offre un choix immensément à celles des participantes qui ne voudraient pas les prendre à l'Hôtel Eden. Signons leur toutefois, la perte de temps qui risque d'en résulter pour elles, les intervalles entre les séances n'étant pas longs.

Renseignements et correspondance.

Prière de bien vouloir s'adresser dès maintenant, pour tout ce qui concerne la Conférence à Miss Heneker.

N.B. — Nous publierons dans notre prochain numéro, qui sera le dernier à paraître avant la date de la Conférence, les noms des orateurs et des oratrices des diverses manifestations, et le détail des questions traitées.

Mais ce n'est pas tout que d'avoir une classe propre, lumineuse et bien aérée; il faut encore qu'elle soit accueillante; et c'est pourquoi aux couleurs ternes et tristes succèdent les teintes claires et douces, qui flattent la vue sans la fatiguer. L'école ne sera pas seulement confortable et pratique, mais possédera encore un caractère de beauté. Toutes les législations nationales mentionnées par le B. I. E. insistent sur le côté esthétique des constructions scolaires, et c'est peut-être le plus grand pas accompli. Les enfants, qui passent tant d'heures à l'école, prendront l'habitude des lignes belles et simples, des proportions justes et harmonieuses. Or, l'habitude de voir des choses belles en donne souvent le goût, et il faut savoir gré à tous les gouvernements d'avoir attaché une si grande importance à ce côté de la formation de l'enfant.



Les Expositions

Une Exposition de Broderie d'Art

Dans les salons de l'Hôtel Métropole à Genève a lieu jeudi 28 et vendredi 29 janvier, une exposition de broderie d'art. Musée Meillard et Delphin, 5, Corraterie, ont su disposer avec beaucoup de goût leurs dessus de sièges et leurs fauteuils de style recouverts, ainsi que des nappes de tissus et de dessins parfois nouveaux.